

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Journée nationale de la femme : Resofime prône la solidarité économique

L'ORGANISATION

non gouvernementale l'a réaffirmé le 17 avril dernier.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) Regroupement économique et social des filles-mères (Resofime) a organisé, le 17 avril dernier, dans un hôtel portgentillais, la Journée nationale de la femme gabonaise sous le thème : "les assises économiques des femmes entrepreneures". Marie-Claire Ogoula Ozoumè, 4e adjointe au maire de la commune de Port-Gentil, en a été la marraine. C'est un panel forcément réduit de femmes

du tissu économique local (entrepreneures, commerçantes, porteuses de projets...) qui s'est retrouvé pour analyser les causes et les conséquences de la crise économique due au Covid-19, et esquisser des pistes de solutions. Du partage des expériences, des éclairages donnés par la représentation locale de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI), les participantes ont retenu la nécessité et les avantages à sortir de l'informel, d'une part, et celle d'envisager le développement de leurs activités respectives dans une dynamique d'ensemble, d'autre part. La marraine, après avoir vanté les potentialités des femmes, a reconnu que "les femmes sont fortes et dynamiques (...) Mais elles



Photo : Sidonie Ambonguilal, L'Union

Les membres de Resofime au terme de la rencontre.

doivent demeurer entrepreneuses en permanence car les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts ni par les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais".

Un appel à la formation d'un " Conseil du groupement d'intérêt économique et financier pour l'entrepreneuriat solidaire " a été lancé et un bureau devant y travailler mis en place.

Les participantes ont salué l'initiative de Resofime. Et ont dit attendre l'édition prochaine pour démontrer ce que valent les femmes dans la capitale économique.

"Yiesse" édifie ses membres sur trois projets de loi



Photo : CNE/L'Union

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

L'ASSOCIATION "Yiesse" (la grâce de Dieu en langue mériè) a mis à profit ses retrouvailles de dimanche dernier, pour entretenir et édifier ses membres sur trois projets de lois. La conférencière, Cocolyls Madoungou épouse Mbourou, fondatrice de la plateforme associative, a mis un accent particulier sur le projet de loi portant "modification et suppression de certaines dispositions du Code civil en République gabonaise" qui fait encore couler beaucoup d'encre et de salive. "Nous avons la chance d'avoir un chef d'État qui donne de la valeur aux femmes", a dit l'oratrice à l'en-

tame de son propos. Invitant ensuite ses congénères à bien "s'approprier l'ensemble des lois qui sont votées pour les droits et la cause des femmes". Entrant dans le vif du sujet, la fondatrice de Yiesse pense qu'il ne faut pas faire d'amalgame "car, on n'a pas dit que la femme devient la cheffe de famille ou qu'elle doit prendre le dessus sur l'homme (...) Le projet de loi vise simplement à renforcer l'égalité entre l'homme et la femme, pour mieux lutter contre les discriminations faites aux femmes", a précisé la présidente Cocolyls Madoungou épouse Mbourou. Satisfaites de ces explications, les femmes leaders ont encouragé à l'adoption dudit projet de loi et salué l'initiative de leur présidente.

Port-Gentil/Ramadan : le député du 2e arrondissement solidaire des musulmans

Serge YECKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

COMME il le fait depuis plusieurs années maintenant à chaque période de ramadan, le député du 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil, Jean-Fidèle Otandault, n'a pas dérogé à sa tradition devenue de se montrer solidaire envers ses frères et sœurs musulmans de la capitale économique.

En effet, une fois de plus, samedi écoulé, il était à leur chevet pour leur offrir un important lot de produits de première nécessité – sucre, lait en poudre, eau, etc. – ayant été réceptionné par à l'imam de Port-Gentil, Dibert Mohamed Bekoy, pour les aider à rompre le jeûne chaque jour. Le lot a été transmis par son suppléant, Franck Madama-Ma-Lewandja. "Monsieur l'imam, j'ai été mandaté par l'honorable Jean-Fidèle Otandault, pour vous remettre ces lots de produits alimentaires devant vous aider, vous et ceux de votre commu-



Photo : Koumous

Remise symbolique à l'imam par le député suppléant Madama.

nauté religieuse à bien couper le jeûne de ramadan (...) Il vous revient maintenant, comme vous savez le faire, à en faire un bon usage et une bonne distribution", a transmis le député suppléant. Satisfait, le responsable de la communauté musulmane dans la capitale économique a remercié le député Otandault, pour son énième geste à leur endroit. "Vous transmettez à l'honorable Otandault, notre frère dans l'islam, nos salutations et notre

reconnaissance infinie pour son altruisme. Il s'est toujours montré solidaire à notre égard à chaque fois qu'il a pu, et ce dans n'importe quel domaine", a fait savoir l'imam Mohamed Bekoy. Lequel a ajouté qu'il n'y a pas longtemps, l'honorable Otandault était passé à la grande mosquée pour leur remettre des kits sanitaires composés essentiellement de bavettes et de gels hydroalcooliques pour les aider à lutter contre le coronavirus.